

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation du Conseil Municipal et d'affichage : 13 janvier 2025

Présents : 9

Votants : 11

***L'an deux mil vingt-cinq, le 20 janvier à dix-huit heures,** les membres du conseil municipal de la commune de Queaux se sont réunis dans la salle du conseil, sous la présidence de Mme Gisèle JEAN, conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 du code général des collectivités territoriales.*

Étaient présents : Gisèle JEAN, Didier NIQUET, Joël MESMIN, Catherine PAPILLIER, Michel THEVENET, Thierry PERROT, Marion RIBARDIERE, Michel MASSE, Arlette DEVILLE,
Formant la majorité des membres en exercice

Étaient absent(e)s excusé(e) : Hugues MANESSE a donné pouvoir à Gisèle JEAN
Jean SOUCHAUD a donné pouvoir à Catherine PAPILLIER

Étaient absent(e)s : Armelle PAGEAUT, Lesley KOOLMAN

Secrétaire élu : Didier NIQUET

**OBJET : AIDE A LA DIFFUSION CULTURELLE PROFESSIONNELLE
OCCASIONNELLE DU DEPARTEMENT**

Madame le Maire expose au conseil municipal le programme du festival d'été 2025.

Elle propose le plan de financement suivant pour la demande de subvention au département :

DEPENSES	MONTANT	FINANCEMENT	MONTANT
FLYING ORKESTAR - 18/07/2025	2 200,00 €	DEPARTEMENT 45,45 %	1 000,00 €
		CCVG 20%	440,00 €
		COMMUNE 34,55 %	760,00 €
TOTAL	2 200,00 €		2 200,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE le tableau de financement
- DÉCIDE l'ouverture des crédits nécessaires au budget primitif annexe du camping 2025 compte 623
- AUTORISE Mme le Maire à faire la demande de subvention auprès du département

Fait et délibéré, les jour mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Gisèle JEAN

Le secrétaire,

Didier NIQUET



AR Prefecture

086-218602035-20250120-D2025_004-DE
Reçu le 23/01/2025
Publié le 23/01/2025